



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الأغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

F

# CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'EUROPE

## Trente-troisième session

10-13 mai 2022, Lodz (Pologne)

## Grandes lignes et feuille de route de la stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation

### Résumé

Lors de leurs récentes sessions, les organes directeurs de la FAO ont insisté sur l'importance de la science et de l'innovation. La Conférence de la FAO, à sa quarante-deuxième session, a souligné combien la science et l'innovation jouaient un rôle important dans toutes les activités de l'Organisation. Le Conseil de la FAO, à sa cent soixante-sixième session, a approuvé le Cadre de référence de la Plateforme internationale pour l'alimentation et l'agriculture numériques. Toutes les conférences régionales avaient inscrit à l'ordre du jour de leur session de 2020 des points portant sur l'innovation. Le Comité de l'agriculture, à sa vingt-septième session (2020), a encouragé la FAO à prendre en compte les petits agriculteurs dans une stratégie axée sur l'innovation.

Pour relever le défi consistant à tirer le meilleur parti de la science et de l'innovation, le Directeur général de la FAO a demandé que soit élaborée une stratégie ciblée visant à assurer l'orientation, la cohérence et l'alignement de manière à obtenir des résultats au niveau des pays grâce à un meilleur usage de la science et de l'innovation. Une consultation informelle des Membres a été organisée le 21 septembre 2021.

Le présent document expose les grandes lignes et la feuille de route qui sont proposées pour la stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation.

### Suite que la Conférence régionale est invitée à donner

La Conférence régionale est invitée à examiner les grandes lignes et la feuille de route de la stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation et à formuler toutes les indications qu'elle jugera utiles à ce sujet.

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au:*

Secrétariat de la Conférence régionale pour l'Europe

[ERC-ECA-Secretariat@fao.org](mailto:ERC-ECA-Secretariat@fao.org)

Les documents peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).

## I. Introduction

1. Les obstacles à la durabilité des systèmes agroalimentaires sont considérables et interdépendants. Un grand nombre d'approches, de techniques et de pratiques permettent de relever les défis liés aux systèmes agroalimentaires, mais elles ne sont pas suffisamment exploitées. Elles reposent toutes sur la science et l'innovation, y compris les connaissances autochtones et locales. La science et l'innovation sont essentielles pour trouver des solutions à des problèmes complexes; elles peuvent être utilisées pour obtenir un impact dès lors que les risques et les arbitrages ont été cernés et aplanis.

2. Le champ des sciences et de l'innovation est en pleine évolution, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des systèmes agroalimentaires. On assiste à des progrès fulgurants dans les domaines des biotechnologies, des outils numériques, des nanotechnologies, des mégadonnées et de l'intelligence artificielle. La reconnaissance du rôle joué par les différents acteurs est également en train de changer. Les partenariats public-privé se multiplient dans la recherche publique et le monde universitaire. On s'accorde de plus en plus à reconnaître que la participation d'un large éventail d'acteurs dans les systèmes d'innovation agricole est importante pour la production collaborative de connaissances et le renforcement des capacités d'adaptation et d'innovation dans les systèmes agroalimentaires. La concentration sans précédent des marchés (des technologies, des produits et de la propriété intellectuelle) suscite des inquiétudes quant aux écarts entre les pays et entre les classes sociales. Les conséquences imprévues de la science et de l'innovation ont accru la défiance du public à l'égard des institutions qui régissent ces secteurs. Cela étant, de plus en plus de voix s'élèvent pour exiger un renforcement de l'interface entre science et politiques, en vue de l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes. Enfin, on assiste à une prise de conscience grandissante de l'importance de la recherche interdisciplinaire et transdisciplinaire s'agissant de traiter les problèmes systémiques selon une approche globale.

3. La science, la technologie et l'innovation sont au cœur du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et figurent dans bon nombre d'objectifs de développement durable (ODD): plusieurs cibles d'ODD relatives aux systèmes agroalimentaires concernent la technologie; l'innovation est prise en considération dans le contexte de la productivité économique, de la création d'emplois décents, du développement industriel et des capacités des pays en développement; et la science (au même titre que la technologie et l'innovation) est considérée comme un moyen essentiel pour réaliser les ODD. Le Mécanisme de facilitation des technologies, établi dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, géré par son Équipe spéciale interinstitutions des Nations Unies pour la science, la technologie et l'innovation (dont la FAO est un membre actif), est un instrument de coopération multipartite ayant pour mission de promouvoir la coordination au sein du système des Nations Unies.

4. D'après le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO, la science, la technologie et l'innovation ont un énorme potentiel de transformation (en particulier les technologies émergentes), mais elles comportent aussi des risques. La science porte les quatre accélérateurs du Cadre stratégique – technologie, innovation, données et éléments complémentaires (gouvernance, capital humain et institutions) – et elle sera intégrée aux 20 domaines prioritaires du Programme de façon à maximiser les efforts déployés par la FAO pour atteindre les ODD et réaliser les quatre améliorations. Le Cadre stratégique considère l'innovation comme un élément moteur essentiel pour parvenir à un monde libéré de la faim et de la malnutrition. Il englobe les innovations sociales, politiques, institutionnelles, financières et technologiques, tant sur le plan programmatique qu'opérationnel, et fait valoir combien il est important de revoir le paradigme et les partenariats de la FAO pour assurer un changement porteur de transformation.

## II. Le rôle de la FAO au regard de la science et de l'innovation

5. En tant que principale institution spécialisée du système des Nations Unies chargée de l'alimentation et de l'agriculture, la FAO est appelée à jouer un rôle de premier plan dans la mise en place de solutions qui soient de nature à faciliter la transition vers des systèmes agroalimentaires *plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables*, qui permettent d'améliorer la production, la nutrition, l'environnement et les conditions de vie, en ne laissant personne de côté. La science et

l'innovation sont fondamentales pour trouver des solutions aux défis posés aux systèmes agroalimentaires; et, dans ces solutions, entrent en jeu, entre autres, les technologies.

6. Les fonctions essentielles de la FAO – accès aux données, mise au point de normes, développement des capacités, partenariats, partage des connaissances, sensibilisation et communication, dialogue sur les politiques – imposent une forte utilisation des sciences et de l'innovation. Si la FAO n'est pas une organisation de recherche, elle contribue à renforcer les liens entre la science, la recherche et le développement et apporte sa pierre aux activités scientifiques (par exemple au travers de ses activités sur les données) et à la mise au point d'innovations (par exemple des innovations institutionnelles telles que le Codex Alimentarius, des innovations sociales telles que les écoles pratiques d'agriculture et des innovations technologiques telles que la plateforme géospatiale de l'Initiative Main dans la main). Plus important encore, elle a pour mission de transposer les avancées scientifiques et innovations émanant d'autres acteurs en outils pratiques et en orientations à l'appui du développement.

7. La FAO guide les pays sur les pratiques, approches, méthodes et outils novateurs. Elle soutient par ailleurs les mécanismes multipartites, plateformes et processus novateurs étayés par une démarche scientifique. Grâce à son statut particulier d'institution spécialisée des Nations Unies et de médiateur des processus intergouvernementaux, la FAO est bien placée pour favoriser les rapprochements entre les partenaires techniques, financiers et de développement, les décideurs, les producteurs, les scientifiques et les innovateurs dans tous les secteurs des systèmes agroalimentaires, au travers d'un programme d'action mondial commun. Les organes directeurs et statutaires de la FAO peuvent faire office d'interface entre la science et les politiques. La FAO se trouve dans une position privilégiée pour réunir l'ensemble des acteurs des systèmes agroalimentaires autour de la table afin qu'ils discutent et débattent des questions scientifiques controversées, à commencer par le déséquilibre des rapports de forces et les inégalités socioéconomiques existants. Elle est également idéalement placée pour aider ses Membres à renforcer leurs cadres d'action nationaux pour faire progresser la science et l'innovation, à définir les priorités de la recherche aux échelons régional et mondial et à les communiquer aux grandes institutions de recherche.

### **III. Orientations émanant des organes directeurs**

8. La stratégie fera fond sur les orientations des organes directeurs de la FAO. Lors des dernières sessions, un accent particulier a été mis sur l'innovation, la technologie et la science – notamment la promotion des nouvelles technologies et des innovations numériques. Parmi les principaux résultats, la Conférence de la FAO, à sa quarante-deuxième session, a souligné combien la science et l'innovation jouaient un rôle important dans toutes les activités de la FAO, notamment en ce qui concerne les accélérateurs; le Conseil de la FAO, à sa cent soixante-sixième session, a approuvé le Cadre de référence de la Plateforme internationale pour l'alimentation et l'agriculture numériques; toutes les conférences régionales avaient inscrit à leur ordre du jour en 2020 des points portant sur l'innovation, notamment sur le développement du numérique; et le Comité de l'agriculture, à sa vingt-septième session en 2020, a encouragé la FAO à prendre en compte les petits agriculteurs dans une stratégie axée sur l'innovation. Les Membres sont de plus en plus nombreux à solliciter le concours de la FAO pour exploiter plus vigoureusement la science et l'innovation.

### **IV. Exposé des motifs de la stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation**

9. La FAO a pris des mesures importantes pour renforcer ses activités relatives à la science et à l'innovation. Le rapport sur la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2014, qui met l'accent sur l'innovation dans l'agriculture familiale, et le Symposium international sur l'innovation agricole au service de l'agriculture familiale organisé en 2018 en sont autant d'exemples. L'année 2020 a vu la création des postes de Scientifique en chef et de Directeur du Bureau de l'innovation, et l'établissement par l'Organisation de la Plateforme internationale pour l'alimentation et l'agriculture numériques – forum multipartite inclusif visant à encourager le dialogue sur la transformation numérique des secteurs de l'alimentation, de l'agriculture, de la pêche et de l'exploitation forestière. Comme indiqué plus haut, les conférences régionales et les comités

techniques ont mis en évidence le rôle majeur de l'innovation et des technologies lors de leurs sessions de 2020. Les bureaux régionaux et les bureaux de pays mettent déjà en œuvre des programmes sur mesure, et des programmes coordonnés à l'échelle mondiale – notamment l'Initiative Main dans la main et l'Initiative 1 000 villages numériques – sont en phase d'exécution à l'échelon des pays.

10. Pour relever le défi consistant à tirer le meilleur parti de la science et de l'innovation, la FAO doit devenir une organisation plus novatrice, une organisation capable d'aider les pays à déployer à plus grande échelle les innovations les mieux adaptées à leur contexte, en s'appuyant sur une démarche scientifique. Par conséquent, pour affiner la vision et la stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation, le Directeur général de l'Organisation a demandé que soit élaborée une stratégie ciblée visant à assurer l'orientation, la cohérence et l'alignement, de manière à obtenir des résultats au niveau des pays grâce à une meilleure exploitation de la science et de l'innovation. La stratégie permettra de renforcer le recours à la science et à l'innovation dans les interventions techniques et programmatiques et les orientations normatives de la FAO et constituera un outil essentiel à la mise en œuvre du Cadre stratégique 2022-2031.

## V. Aperçu de la stratégie

11. La stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation se veut un document évolutif, qui fera l'objet d'un suivi régulier et sera mis à jour de façon périodique pour refléter les évolutions importantes. Elle se nourrira de données scientifiques et factuelles et prendra appui sur le Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO et le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

### A. Introduction

12. L'introduction récapitulera l'importance cruciale de la science et de l'innovation pour les systèmes agroalimentaires et rappellera le rôle de la FAO. Elle comprendra une brève présentation des principaux enjeux qui, dans le contexte mondial actuel, sont pertinents pour la science et l'innovation dans l'optique de rendre les systèmes agroalimentaires *plus* efficaces, *plus* inclusifs, *plus* résilients et *plus* durables. Elle soulignera les principaux défis à relever pour pouvoir mettre à profit la science et l'innovation dans les systèmes agroalimentaires. Elle abordera les cadres mondiaux pertinents – et tout particulièrement le Programme de développement durable à l'horizon 2030 – et expliquera en quoi ils sont importants pour la science et l'innovation. Elle mettra en exergue la nécessité d'adopter une démarche plus cohérente pour mettre la science et l'innovation au service de la réalisation des ODD. Elle précisera enfin les principaux concepts, y compris les concepts de science et d'innovation.

### B. Vision

13. Pour renforcer la capacité de la FAO à mettre en œuvre le Cadre stratégique et les ODD grâce aux sciences et à l'innovation, la stratégie adopte une approche naturellement tournée vers l'intérieur vis-à-vis de l'Organisation, mais dans l'objectif ultime de produire de plus amples retombées sur les pays et les personnes au service desquels se place l'Organisation. La vision s'inspirera des avantages comparatifs de la FAO et appuiera son rôle de chef de file pour ce qui est de guider les pays sur l'application des sciences et de l'innovation dans les systèmes agroalimentaires, au moyen d'une communication efficace – tant en interne qu'auprès des partenaires externes. Elle orientera l'élaboration de la stratégie et permettra d'en cadrer la mise en œuvre.

### C. Objectifs

14. Eu égard aux fonctions essentielles de la FAO (accès aux données, définition de normes, développement des capacités, partenariats, partage des connaissances, communication et dialogue sur les politiques), les objectifs proposés à titre provisoire sont les suivants:

- a) renforcer les interventions techniques et les orientations normatives de la FAO en transposant les avancées scientifiques et les innovations en outils de développement, de manière à soutenir la mise en œuvre du Cadre stratégique 2022-2031;
- b) renforcer le socle de données scientifiques et factuelles sur lequel s'appuient les interventions techniques et les orientations normatives de la FAO;

- c) assurer l'orientation, la cohérence et l'alignement à l'échelle de l'Organisation des questions touchant à la science et à l'innovation, en couvrant l'ensemble des secteurs et composantes des systèmes agroalimentaires;
- d) favoriser l'accessibilité des innovations (y compris les connaissances autochtones et locales), leur caractère abordable et leur adoption d'une façon qui ne laisse personne de côté et qui assure l'inclusion et la participation aux processus de décision de groupes marginalisés tels que les femmes, les jeunes, les petits producteurs et les peuples autochtones, pour générer des retombées qui leur soient profitables; et
- e) veiller à ce que la FAO contribue aux cadres pertinents arrêtés aux niveaux régional et international et à ce qu'elle pèse sur les priorités de recherche et l'élaboration des politiques relatives aux systèmes agroalimentaires aux échelons national, régional et mondial.

#### *D. Champ d'application*

15. La stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation permettra à l'Organisation de mieux aider les pays à tirer parti de la science et de l'innovation, pour des systèmes agroalimentaires *plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables*.

16. La stratégie soulignera le rôle fondamental de la science et de l'innovation dans la mise au jour de solutions aux défis liés aux systèmes agroalimentaires – solutions qui comprennent, entre autres mais pas uniquement, les technologies. Elle intégrera les connaissances autochtones et locales, qui constituent des sources d'innovation importantes à l'appui de systèmes agroalimentaires inclusifs, résilients et durables.

17. La stratégie couvrira tous les types d'innovation – innovations technologiques, sociales, politiques, financières et institutionnelles. Elle prendra également en considération les innovations opérationnelles, pour autant qu'elles aient un rapport avec le Cadre stratégique 2022-2031.

18. Elle valorisera toute la panoplie des disciplines scientifiques (sciences biologiques, sociales, comportementales et économiques par exemple), et insistera sur l'importance des recherches interdisciplinaires et transdisciplinaires dans l'optique de trouver des solutions globales aux défis systémiques.

#### *E. Théorie du changement*

19. La stratégie comprendra une théorie du changement qui reconnaît que les pays ne sont pas tous au même niveau d'exploitation de la science et de l'innovation et qu'ils ont des besoins différents. La théorie du changement dressera un bref aperçu des défis posés et des possibilités offertes, exposera les résultats souhaités *in fine* et décrira succinctement les trajectoires envisagées pour les atteindre, l'idée étant de maximiser les retombées et de réduire au minimum les compromis.

#### *F. Principes directeurs*

20. Pour édifier la stratégie sur des principes acceptés au plan international, il sera fait référence à un petit nombre de principes directeurs clairs et mûrement réfléchis, parmi lesquels les cinq principes généraux sur lesquels s'appuie le Programme de développement durable à l'horizon 2030, à savoir les «cinq P»: populations, planète, prospérité, paix et partenariats. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 souligne la nature interdépendante de ces principes en ces termes: «Le développement durable repose sur l'idée que les mesures visant à éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions, à lutter contre les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre, à préserver la planète, à créer une croissance économique soutenue, partagée et durable et à favoriser la cohésion sociale sont intimement liées et interdépendantes»<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Assemblée générale des Nations Unies, 2015. Transformer notre monde: le Programme de développement durable à l'horizon 2030. A/RES/70/1.

21. Les principes directeurs traiteront de questions liées à l'importance des données scientifiques et factuelles, à l'efficacité de la gouvernance, à l'adaptation aux contextes local, national et régional, aux partenariats, à l'équité et à la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate. Ils aideront l'Organisation en donnant un fil conducteur à l'ensemble de ses activités programmatiques et normatives qui ont trait aux sciences et à l'innovation, en particulier celles portant sur des sujets complexes tels que la détermination et la gestion des risques et arbitrages liés aux sciences et à l'innovation, et seront systématiquement intégrés dans le Plan d'action.

### *G. Piliers d'action*

22. La stratégie reposera sur des piliers d'action, qui définiront ses priorités thématiques. Les piliers d'action seront rendus opérationnels au moyen du Plan d'action et s'attacheront à satisfaire les besoins et à combler les lacunes en examinant les besoins en sciences et en innovation inhérents aux priorités de la FAO, qui ont été déterminés dans le cadre des processus de planification de l'Organisation, évitant ainsi la dispersion des efforts. Ces piliers ont été définis dans le Cadre stratégique 2022-2031 (y compris les domaines prioritaires du Programme, les accélérateurs et les thèmes transversaux), les priorités régionales (y compris les cadres ou stratégies régionaux en matière de science et d'innovation), les priorités nationales, les priorités normatives et d'autres stratégies de la FAO (concernant par exemple le changement climatique, la nutrition, la prise en compte systématique de la biodiversité et le secteur privé). Les thèmes nouveaux ou d'apparition récente seront incorporés grâce à des exercices de prospective. Les piliers d'action aborderont des questions essentielles telles que le renforcement de la base de données factuelles, l'évaluation des retombées de l'innovation, l'évaluation et l'atténuation des risques, l'augmentation du taux d'adoption (adaptation et mise à l'échelle), l'identification et la prise en compte des arbitrages, le renforcement des capacités internes (de la FAO), la coordination, la mobilisation des ressources et les partenariats.

23. En ce qui concerne le renforcement des capacités de la FAO, l'accent pourrait être mis sur les priorités suivantes: réaliser des exercices de prospective stratégique, de veille et de construction de scénarios; aider les pays à adapter localement et à mettre en application davantage d'innovations au travers d'une approche plus rigoureuse de la hiérarchisation des innovations et technologies et du renforcement des systèmes d'innovation agricole (y compris l'exploitation forestière, la pêche et toutes les composantes des systèmes agroalimentaires); renforcer les approches systémiques concernant les programmes, les politiques et les investissements; et consolider le statut de la FAO en tant que source d'informations scientifiques fiables et plateforme neutre placée au cœur d'un débat important.

### *H. Plan d'action*

24. La stratégie se verra complétée par un Plan d'action qui sera guidé par les principes directeurs, les objectifs et les piliers d'action. Le Plan d'action sera aligné sur le Plan à moyen terme et le Programme de travail et budget et disposera ainsi de la souplesse nécessaire pour s'ajuster aux versions révisées de la stratégie, qui se veut un document évolutif. Il comprendra des produits concrets, tels que des outils et des cadres conçus pour aider les pays. Il comprendra également un plan de communication qui s'adressera à la fois aux spécialistes et au grand public. Figureront aussi dans le Plan d'action les objectifs, les cibles, les indicateurs, le calendrier, les responsabilités, les risques, les activités de suivi et de communication d'informations, ainsi que les mécanismes d'assurance de la qualité et d'apprentissage, tous ces éléments devant être harmonisés. La bonne exécution du Plan d'action sera conditionnée à l'existence de mécanismes de renforcement des capacités, de coordination et de collaboration, à la collecte et au partage efficaces des informations et à la mobilisation efficace des ressources. La préparation du Plan d'action commencera lorsque la stratégie aura été approuvée.

### *I. Cadre de responsabilités*

25. Le succès de la stratégie sera garanti par la présence de mécanismes de responsabilisation, de suivi et d'établissement de rapports. Il sera essentiel de bien gérer les connaissances pour pouvoir tirer les enseignements utiles et, à partir de là, améliorer l'utilisation que la FAO fera à l'avenir de la science et de l'innovation. Le cadre de responsabilités fera en sorte que la stratégie contribue directement au Cadre stratégique 2022-2031 de la FAO, en liant le suivi de cette dernière aux

indicateurs de performance clés sélectionnés pour les quatre accélérateurs des 20 domaines prioritaires du Programme. Des liens seront de surcroît établis avec les cibles et indicateurs pertinents des ODD<sup>2</sup>. Les cadres de programmation par pays de la FAO indiqueront les résultats liés à la science et à l'innovation au niveau des pays et les lieront à des cibles et indicateurs spécifiques des ODD.

## VI. Feuille de route

26. La Scientifique en chef, avec le concours du Directeur du Bureau de l'innovation, encouragera un processus de mobilisation inclusif pour l'élaboration de la stratégie, en respectant le calendrier proposé à l'annexe ci-dessous.

27. En interne, la mobilisation de l'ensemble des axes et divisions, centres et bureaux du Siège et bureaux décentralisés concernés de la FAO sera assurée au travers d'un Comité consultatif de haut niveau, d'une équipe spéciale chargée de l'examen et d'une équipe de rédaction. Tous les membres du personnel de la FAO ont été invités à prendre part à un premier échange d'expertise et de points de vue dans le cadre de l'enquête de la FAO sur l'innovation<sup>3</sup>.

28. Des consultations seront organisées avec les Membres selon les besoins, afin de répondre à leurs questions sur la stratégie. Elles seront menées sous la direction du Comité du Programme et du Conseil et par l'intermédiaire des consultations régionales de la FAO en matière de science et d'innovation. Une première consultation informelle des Membres de la FAO a été organisée le 21 septembre 2021, et une deuxième est prévue le 25 février 2022. Il est proposé que, sur la base des observations qui seront formulées à propos des grandes lignes et de la feuille de route lors de la cent trente-deuxième session du Comité du Programme en novembre 2021 puis lors de la soixante-huitième session du Conseil en décembre 2021, un projet de stratégie soit présenté lors de la cent trente-troisième session du Comité du Programme en mai 2022. La préparation du Plan d'action commencera lorsque la stratégie aura été approuvée.

29. On mènera des consultations régionales avec les bureaux régionaux et les bureaux de pays, pour veiller à ce que la stratégie réponde aux besoins des régions et pays et s'assurer ainsi qu'elle produise un impact sur le terrain. Le projet de stratégie sera révisé par un groupe d'experts externes dont la composition sera équilibrée en termes de régions, de sexes et de disciplines, avant la rédaction de la version finale.

---

<sup>2</sup> À savoir, les cibles 2a, 6a et 14a (respectivement liées à l'utilisation des technologies dans l'agriculture et l'infrastructure rurale, à l'utilisation de l'eau et aux questions marines); la cible 14.4 relative aux plans de gestion de la pêche fondés sur des données scientifiques; et l'ODD 17 sur les moyens de mise en œuvre.

<sup>3</sup> L'enquête de la FAO sur l'innovation a été envoyée à tout le personnel en mai-juin 2021 et a enregistré un taux de réponse élevé. Elle visait à solliciter la contribution de l'ensemble du personnel pour mieux cerner la diversité des points de vue en ce qui concerne l'innovation et les besoins et priorités de l'Organisation.

### Annexe: Calendrier de la stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation

	Actions	Date
1.	Création du Comité consultatif pour la stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation, de l'équipe spéciale chargée de l'examen et de l'équipe de rédaction	Août 2021
2.	Consultation informelle avec les Membres visant à présenter les grandes lignes et le plan de la stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation	21 septembre 2021
3.	Consultations régionales sur les priorités en matière de science et d'innovation (organisées par les bureaux régionaux)	Octobre-décembre 2021
4.	Examen des grandes lignes et de la feuille de route de la stratégie de la FAO relative à la science et à l'innovation par le Comité du Programme à sa cent trente-deuxième session	8-12 novembre 2021
5.	Examen des grandes lignes et de la feuille de route de la stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation par le Conseil à sa cent soixante-huitième session	29 novembre – 3 décembre 2021
6.	Examen du projet de stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation par les experts externes	17-28 janvier 2022
7.	Présentation des grandes lignes et de la feuille de route de la stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation aux conférences régionales pour examen: trente-sixième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient (7-8 février 2022), trente-deuxième session de la Conférence régionale pour l'Afrique (11-14 avril 2022), trente-septième session de la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes (28 mars – 1 <sup>er</sup> avril 2022), trente-sixième session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique (8-11 mars 2022) et trente-troisième session de la Conférence régionale pour l'Europe (10-13 mai 2022)	Février-mai 2022
8.	Consultation informelle des Membres pour recueillir les contributions de ceux-ci concernant la stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation	25 février 2022
9.	Examen de la stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation par le Comité du Programme à sa cent trente-troisième session	16-20 mai 2022
10.	Examen de la stratégie de la FAO en matière de science et d'innovation par le Conseil à sa cent soixante-neuvième session	13-17 juin 2022